



Conseil professionnel
de la radiologie française

Conseil Professionnel de la Radiologie Française

associe toutes les composantes de la radiologie française



Président

Jean-François Meder

Paris, le 19 novembre 2018

Secrétaires Généraux

Philippe Cart
Isabelle Thomassin-
Naggara
Laurent Verzaux

Trésorier

Jean-Philippe Masson

Administrateurs

Jean-Michel Bartoli
Paul-Marie Blayac
Frank Boudghene
Eric Chavigny
Jean-Christophe Delesalle
Christian Fortel
Jean-Charles Leclerc
Jacques Niney
Jean-Pierre Pruvo
Bruno Silberman
Isabelle Thomassin-
Naggara
Marc Zins

Personnalités qualifiées

Jean-Paul Beregi
Louis Boyer
Michel Claudon
Jean-Luc Dehaene
Laurent Verzaux
(Correspondant du G4
auprès de la FSM)

Communiqué de presse

Le Comité français d'accréditation (Cofrac) dans un communiqué dit avoir été sollicité par les professionnels pour développer un schéma d'accréditation dans le domaine de l'imagerie médicale.

Le Conseil National Professionnel de la Radiologie (G4), regroupant la Société Française de Radiologie et d'Imagerie médicale (SFR), le Collège des Enseignants en Radiologie de France (CERF), le Syndicat des Radiologues Hospitaliers (SRH) et la Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) n'a jamais sollicité le Cofrac pour la réalisation d'un tel référentiel.

Le projet de référentiel pour l'imagerie médicale, fondé sur la transposition de la norme Iso 15189 (applicable aux laboratoires de biologie médicale) en cours de rédaction par le Cofrac s'appuie sur un groupe de travail constitué notamment de trois radiologues, sans expertise reconnue dans ce domaine non mandatés par le G4 et non représentatifs de la profession.

Le G4 n'a jamais été associé à aucun des travaux réalisés.

Le G4 rappelle l'engagement de l'ensemble de la profession radiologique avec la DGS et l'AFNOR dans la réalisation d'un référentiel associant les médecins nucléaires et reprenant toute l'expérience accumulée depuis 15 ans avec LABELIX.

Le G4 a également concrétisé la démarche d'accréditation des équipes radiologiques avec la Haute Autorité de Santé (HAS) en lançant le programme ACR-F (ACCréditation des Radiologues en France).

Le G4 ne cautionne en aucun cas cette démarche d'adaptation de l'accréditation des biologistes qui a fait la preuve de sa complexité et de l'effet destructeur sur de nombreux laboratoires de biologie médicale.

Le G4 ne soutient aucune expérimentation envisagée par le Cofrac dans l'état actuel.

Pr JF Meder

Président SFR et G4

Dr J Ph Masson

Président FNMR

Pr F Boudghene

Président SRH

Pr JM Bartoli

Président CERF